

Éditorial



Après le drame et l'horreur du massacre qu'a connus Paris, la section académique du SNES présente ses condoléances aux familles et amis des victimes. Elle assure toutes les personnes touchées par ce drame de son soutien et de sa solidarité. Elle condamne fermement les auteurs des attentats et leurs commanditaires.

Le besoin légitime de sécurité et la nécessité de défendre la liberté, la démocratie et la paix après ces agressions inspirées par le fanatisme et l'obscurantisme exigent une politique intérieure et étrangère qui évite les pièges tendus par le mouvement terroriste Daesh. Celui-ci cherche à provoquer des réponses qui dressent les composantes de notre société les unes contre les autres et exacerbent les tensions anti-occidentales. Il ne s'agit donc pas de répondre à la surenchère pratiquée par le droite et l'extrême droite mais au contraire de mettre en place des mesures efficaces dans le respect de l'Etat de droit, de réaffirmer les valeurs de tolérance, de démocratie, de dénoncer les discours stigmatisant une partie de nos concitoyens, d'exiger la recherche de solutions politiques et diplomatiques dans les conflits au Moyen-Orient, de construire une société plus juste, ouverte et solidaire, faisant place à toutes et tous. A ce titre, l'allongement de l'état d'urgence porté à trois mois par le Congrès à la demande du Gouvernement pose question. Quant au projet de constitutionnalisation des mesures d'exception, il mettrait en cause durablement les droits démocratiques et syndicaux, les libertés individuelles et collectives.

D'autre part, tout en appelant à l'union nationale, le Gouvernement n'envisage aucune réorientation de sa politique qui aligne l'intérêt général sur celui de la finance qu'il prétendait combattre et sur celui du patronat, au détriment des jeunes, des salariés et des retraités. En creusant les inégalités et en attisant la désespérance, il prend ainsi la responsabilité d'accroître l'abstention et d'encourager la montée de l'extrême droite, au risque de donner au FN les rênes de régions qui ont des compétences importantes dans le domaine éducatif. C'est pourquoi, le SNES et la FSU réaffirment la nécessité d'un changement radical de politique économique et sociale.

Dans l'Education, la réforme du collège relève de la même fuite en avant autoritaire et catastrophique pour l'avenir des élèves et de nos métiers. En dépit d'un rejet profondément ancré, la Ministre de l'Education nationale et la technostructure prétendent la faire passer en force. C'est l'objectif des réunions imposées au prix d'un alourdissement de la charge de travail, sous couvert de formation. Le SNES-FSU avec l'intersyndicale appelle à refuser ces réunions formatage selon les modalités les plus appropriées pour rassembler les collègues (boycott, présence passive, prises de paroles...) ainsi qu'à s'opposer à l'organisation dès maintenant des EPI et de l'AP qui revient à une mise en place hors sol de la réforme et à faire porter la responsabilité des suppressions de poste aux personnels. Tenir le front du refus de toute mise en œuvre anticipée de la réforme, ne pas entrer dans le jeu délétère de la répartition des heures, confronter les autorités aux absurdités et aux dangers de cette réforme, c'est la mettre en échec et, donc, poursuivre le rapport de force pour obtenir son abrogation et l'ouverture de nouvelles discussions !

Cette dynamique du refus doit déboucher pour le SNES-FSU sur une grève nationale fin janvier au moment de la préparation de rentrée. Il en fera la proposition à l'intersyndicale qu'il réunira d'ici la semaine prochaine.

Dans ce contexte crucial, le SNES et la FSU travaillent à ce que le syndicalisme, en tant que force de rassemblement des salariés, joue tout son rôle face au durcissement des politiques d'austérité, au nouveau tournant sécuritaire et à la montée de l'extrême droite, en recherchant des expressions et des initiatives les plus unitaires possibles pour éclairer et peser sur le débat public.

Ils entendent le faire, tout en continuant d'impulser les actions et les mobilisations fortes nécessaires dans le secteur de l'Education et de la Fonction publique sur la question de l'avenir du Second degré et de la revalorisation de nos carrières.

Michel Vialle, Pascale Boutet, Sophie Vénétiay
Co-secrétaires généraux

Sommaire

- p. 1 : Éditorial
- p. 2 : Bac, DNB et Éducation prioritaire
- P. 3 : Réforme du collège : informer, débattre, agir
- p. 4-5 : Votre carrière : occupez-vous en !
- p. 6 : Orientation, bac et non-titulaires
- p. 7 : Mutations, avancement d'échelon, congé formation
- P.8 : Communiqué de presse FSU